



PROJET

Structure d'Accompagnement à la Sortie

SAS

Le lundi 06 février 2023, les organisations syndicales (OS) représentatives ont été invitées à une réunion d'information sur la SAS pour nous présenter le projet de planning du personnel de surveillance. À cette occasion, nous avons été informés que la livraison des murs était reportée au début mai 2023 ; que l'affectation de 34 agents aurait lieu au début de septembre 2023 pour une « *marche à blanc* » et que l'ouverture aurait actuellement lieu au début d'octobre 2023.



À ce jour, le projet de planning a été envoyé à la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Marseille (DISP) et la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP), dans l'attente de l'analyse et du retour.

CE PROJET PRÉVOIT 34 AGENTS ISSUS DU PERSONNEL DE SURVEILLANCE

**4 POSTES FIXES DIT ADMINISTRATIFS (PFDA), 7H10 PAR JOUR DU LUNDI AU VENDREDI
LA PLAGE HORAIRE DE CHAQUE POSTE EST ENCORE À DÉFINIR**

- ▶ 1 agent affecté au service à la personne (cantine, cuisine et buanderie)
- ▶ 1 agent affecté sur l'Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire (USMP)
- ▶ 1 agent affecté sur la plateforme d'insertion et de préparation à la sortie (PIPS)
- ▶ 1 agent polyvalent (remplacement des autres postes fixes et renfort PIPS lorsque tous sont présents)

**30 AGENTS DE ROULEMENT EN PETITES ET GRANDES SEMAINES
ÉTANT AMENÉ À TOURNER SUR TOUS LES POSTES (POLYVALENCE)**

- ▶ La plage horaire quotidienne est de 12h15 comptabilisés 11h30 (pause-déjeuner non rémunérée)
- ▶ L'amplitude horaire de la nuit est de 12h15, comptabilisé 12h15 en « *nuit sèche* »

- ▶ **Plannification annuelle avec annualisation des heures**
- ▶ **1 semaine de congé annuel (CA) toutes les 5 semaines**
- ▶ **3 semaines de CA au cours de la période d'été**

SERVICE JOURNÉE

- ▶ **1 agent à la porte**
- ▶ **1 agent pour le contrôle des véhicules et piétons (SAS)**
- ▶ **3 agents en secteur hébergement (ilotage)**
- ▶ **2 agents activités, mouvements, liens sociaux qui leur permettront de participer aux entretiens, CAP et CPU**
- ▶ **1 agent parloir, vague-mestre, vestiaire (les parloirs auront lieu les week-ends et jours fériés)**

SERVICE DE NUIT

- ▶ **2 agents en bon tour (3 heures à la porte suivies de 3 heures « rondier » et inversement suivies du piquet 6 heures)**
- ▶ **2 agents en mauvais tour (piquet 6 heures suivies de 3 heures à la porte suivies de 3 heures « rondier » et inversement)**

1 AGENT MONITEUR DE SPORT À 80% (20% AU QUARTIER SEMI-LIBERTÉ)

1ERS SURVEILLANTS, LE PLANNING N'EST TOUJOURS PAS DÉFINI.

4 conseillères pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP) seront affectées sur la SAS. Un groupe de 7 à 8 surveillants et un CPIP travailleront en étroite collaboration pour suivre environ 30 détenus.

En conclusion, les agents qui seront affectés à la garde des murs, y seront positionnés de façon temporaire. Les agents seront tenus de repostuler pour la SAS mais ils demeureront prioritaires. En cas de non-confirmation sur le poste de la SAS, ils retourneront à leur poste actuel.



SLP FO Justice CP Avignon-Le Pontet
Le 07 février 2023

FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!

Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire

